

Le mardi 28 mars 2023, à l'école Michelet de Tours, naissait le collectif « pas d'enfant à la rue ».

Rassemblant aujourd'hui une cinquantaine d'enseignants et parents d'élèves liés à une dizaine d'établissements scolaires du primaire et du secondaire,

soutenu par un nombre croissant de citoyens qui n'admettent pas non plus que de nos jours, dans nos rues, des enfants et leurs parents cherchent un abri pour la nuit, le collectif alerte les pouvoirs publics depuis plus deux mois.

Cette situation, inacceptable, est contraire aux droits garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle ne permet pas non plus d'offrir à ces enfants de bonnes conditions d'apprentissage alors même que leur scolarité est rendue obligatoire par la loi.

Face à l'état d'épuisement physique et moral de ces enfants et de leurs familles, les enseignants sont démunis, et à leur tour, épuisés par les démarches pour leur venir en aide.

Depuis le début de cette mobilisation, 17 enfants ont dormi à l'école avec leur famille. Depuis le début de cette mobilisation, les membres du collectif ont multiplié les actions pour alerter. Depuis le début de cette mobilisation, nous avons été reçus une ou plusieurs fois par les acteurs politiques et institutionnels (Préfecture, DDETS, Directeur académique, municipalité de Tours, Conseil Départemental, Métropole, députés d'Indre et Loire...). Quelques rares solutions ponctuelles ont pu être proposées.

Mais lorsque l'hébergement d'urgence reprend une famille en charge, s'en est une autre qui se retrouve à la rue...

Mais aucune réunion de l'ensemble des acteurs concernés n'a encore eu lieu, malgré les promesses qui nous ont été faites.

Mais aucune solution pérenne ne semble être à l'ordre du jour, tandis qu'approchent les vacances et avec elles, le terrifiant mois d'août, qui détient chaque année le record des morts de personnes sans abri...

Des solutions sont pourtant possibles, matériellement et légalement, pour mettre ces enfants et leurs familles à l'abri des dangers de la rue (vulnérabilité physique et morale, altération de la santé mentale). Nous demandons :

- la réquisitions de logements inoccupés pour parer aux urgences
- l'augmentation des budgets alloués à la protection des populations vulnérables
- la mise en place d'une véritable politique de solidarité, réfléchie et engagée



Le mardi 28 mars 2023, à l'école Michelet de Tours, naissait le collectif « pas d'enfant à la rue ».

Rassemblant aujourd'hui une cinquantaine d'enseignants et parents d'élèves liés à une dizaine d'établissements scolaires du primaire et du secondaire,

soutenu par un nombre croissant de citoyens qui n'admettent pas non plus que de nos jours, dans nos rues, des enfants et leurs parents cherchent un abri pour la nuit, le collectif alerte les pouvoirs publics depuis plus deux mois.

Cette situation, inacceptable, est contraire aux droits garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle ne permet pas non plus d'offrir à ces enfants de bonnes conditions d'apprentissage alors même que leur scolarité est rendue obligatoire par la loi.

Face à l'état d'épuisement physique et moral de ces enfants et de leurs familles, les enseignants sont démunis, et à leur tour, épuisés par les démarches pour leur venir en aide.

Depuis le début de cette mobilisation, 17 enfants ont dormi à l'école avec leur famille. Depuis le début de cette mobilisation, les membres du collectif ont multiplié les actions pour alerter. Depuis le début de cette mobilisation, nous avons été reçus une ou plusieurs fois par les acteurs politiques et institutionnels (Préfecture, DDETS, Directeur académique, municipalité de Tours, Conseil Départemental, Métropole, députés d'Indre et Loire...). Quelques rares solutions ponctuelles ont pu être proposées.

Mais lorsque l'hébergement d'urgence reprend une famille en charge, s'en est une autre qui se retrouve à la rue...

Mais aucune réunion de l'ensemble des acteurs concernés n'a encore eu lieu, malgré les promesses qui nous ont été faites.

Mais aucune solution pérenne ne semble être à l'ordre du jour, tandis qu'approchent les vacances et avec elle le terrifiant mois d'août, qui détient chaque année le record des morts de personnes sans abri...

Des solutions sont pourtant possibles, matériellement et légalement, pour mettre ces enfants et leurs familles à l'abri des dangers de la rue (vulnérabilité physique et morale, altération de la santé mentale). Nous demandons :

- la réquisitions de logements inoccupés pour parer aux urgences
- l'augmentation des budgets alloués à la protection des populations vulnérables
- la mise en place d'une véritable politique de solidarité, réfléchie et engagée